

Compte rendu du CHSCT du 30 mai 2017

SFP lit une déclaration liminaire pour contester les nouveaux règlements intérieurs des instances de dialogue.

Le président signale que les CHSCT ne sont pas concernés par ces modifications de RI.

1- PV de la séance du 14 mars 2016

Mis à part une remarque de SFP, le PV est approuvé à l'unanimité.

2- présentation de la note d'orientation ministérielle pour 2017 :

M. Belloc présente la tardive note d'orientation ministérielle pour l'année.

Deux enjeux stratégiques :

⇒ Prise en compte des enjeux de santé, dans tous les aspects du travail, en amont des décisions :

En encourageant les agents à s'exprimer et échanger sur leurs métiers et leur travail.

En poussant les encadrants à identifier les enjeux de santé au travail et les intégrer comme une mission à part entière.

En informant et consultant le CHSCT en amont des décisions afin de proposer des mesures de préventions

⇒ Mieux prévenir les risques en amont de leurs survenances, tout en développant les actions de prévention de la désinsertion professionnelle et d'accompagnement des agents ayant subi des attentes à leur santé.

En ciblant les actions de préventions sur des situations potentiellement graves ou à gros risques.

En cas d'atteinte à la santé, prévenir la désinsertion professionnelle et accompagner les agents en prévention secondaire ou tertiaire.

M. Merle insiste sur la notion de **prévention** mise en avant dans la note.

L'ISST demande quelques précisions sur le télétravail dans la DIDI.

Il y a actuellement 3 agents qui font du télétravail à raison d'un jour par semaine. Il y a eu une dizaine d'expérimentation qui n'ont pas tous confirmé notamment du fait de problèmes de restrictions d'accès aux disques partagés qui demande une certaine organisation.

L'expérimentation court jusqu'au 2^{ème} semestre.

Poursuivre le recrutement des médecins de prévention.

3- DUERP / PAP

Malgré le fait que cette année était en procédure « allégée », le président souligne le travail qui a été fait sur les DUERP / PAP avec 3 groupes de travail et remercie tous ceux qui y ont participé.

Depuis 2013, le DUERP s'est nettement amélioré : nous n'avons plus qu'un risque coté A, quatre cotés B et onze cotés C.

Il y a toutefois encore trop de risques liés à l'hygiène des locaux : explorer les différents axes de pression et d'améliorations. On ne lâche rien !

SFP conteste le travail et le fonctionnement des GT et ne comprend pas que ce qui fonctionne ailleurs soit impossible à appliquer chez nous !

Ils contestent que des lignes soient supprimées en dehors des GT, estiment que certaines lignes sont absentes du PAP et refusent de donner un avis favorable pour absence d'informations et divergences d'opinion sur les cotations de certains risques.

La **CGT** rappelle que le PAP n'est pas un DUERP bis et que celui ci sert à cibler et prioriser les risques que l'on tentera de minimiser, voir de supprimer durant l'année.

(J'aurais pourtant juré que des représentants de SFP étaient présents dans les GT..... ? !)

M. Merle réfute la remarque de **SFP** selon laquelle le travail n'est pas fait et ne tolère pas que l'on dise que les autres sont efficaces et pas nous.

Afin de calmer les esprits, il propose une réunion en septembre pour se mettre d'accord sur la méthodologie.

4- Budget

SFP demande pourquoi les stores pour Caen TSUKUBA qui sont sensés être financés par le CHSCT ne sont pas provisionnés. C'est prévu.

La **CGT** signale que suite au relogement du CSP/SFACT, il y aura 3 personnes à mobilité réduite au premier étage d'Orléans.

M. Belloc demande à ce que l'achat des évac-chair et les formations des accompagnateurs soient également provisionnés.

5- formations

un point sur les formations envisagées en 2017 :

- ⇒ Habilitations électrique pour Orléans, >Versailles st Cloud, Rouen les mouettes.
- ⇒ Sécurité routière pour Caen et Versailles chantiers

- ⇒ Gestes et postures pour Orléans
- ⇒ Maniement des extincteurs pour Versailles chantiers
- ⇒ Sauveteurs secouristes du travail pour Versailles chantiers, Orléans, Versailles st Cloud, Caen

6- registres

- ⇒ Encore et toujours des problèmes de chauffage et de fuites dans les toilettes pour Nanterre.
- ⇒ Manque d'entretien de l'escalier de secours à Versailles école des postes.
- ⇒ Des gravillons rendent dangereux le parking de Rouen les mouettes.

7- exercices d'évacuation

La note d'orientation fait état d'une baisse significative des exercices d'évacuations due essentiellement aux contraintes sécuritaires.

Toutefois, le seul inconvénient est l'interdiction de se regrouper sur la voie publique si les points de rassemblement s'y trouvent.

M. Merle pense que tous les sites de la DISI ont effectués les exercices d'évacuation sauf Rouen Jean Moulin qui n'a pas fait d'exercice SEVESO.

FO précise que la préfecture ne les organise que dans l'éducation.

La CGT signale que, sauf erreur, pour 2016, nous n'avons eu aucun compte rendu d'évacuation pour les ESI de Rouen Jean Moulin et Nanterre.

Et un seul et unique exercice pour les ESI de Versailles (3 sites).

M. Belloc rappelle que les exercices pratiques sont une obligation légale de l'employeur, que chaque exercice doit faire l'objet d'un compte rendu et que la fréquence est de 1 tous les 6 mois.

8- accidents de services

De octobre 2016 à mars 2017, sept accidents de travail sont survenus. Un groupe de travail pour en faire l'analyse est à prévoir.

9- aménagements de postes

- ⇒ Orléans : 5
- ⇒ Nanterre : 2 dont 1 de trois mois
- ⇒ Versailles chantiers : 1
- ⇒ Caen : 1

10- relogement CSP/SFACT Orléans

En raison du changement des convecteurs et du groupe froid à l'ESI d'Orléans cet été, **les OS** demandent que soient envisagées des solutions d'aménagement des horaires de travail en cas de forte chaleur. M. Merle n'est pas fermé à la discussion.

SFP :

D'ors et déjà, il manque des prises réseau sur les perches qui viennent d'être installées à l'exploitation (pôle Télé@cte) d'Orléans.

L'information sera vérifiée.

Les rapports des visites avant travaux des ISST et médecin de prévention n'ont pas été communiqués au comité : il n'y a pas eu de rapport écrit. Les préconisations étant basiques et non particulières.

CGT : les cloisons n'ont aucune isolation phonique ce qui risque d'occasionner des désagréments dans certains bureaux sensibles.

12- questions diverses

SFP demandent le prolongement des filtres climatiques jusqu'à la CID à Orléans ainsi que l'installation d'une fontaine d'eau fraîche à l'étage.

Toujours à Orléans, un agent aurait besoin d'un siège ergonomique mais il faudra passer par le médecin de prévention à Blois.

FO aimerait avoir des informations quant au relogement de l'ESI de Rouen parce que depuis le temps que ça dure, il y a des agents qui sont en limite de RPS.

13- informations

⇒ Relogement de Rouen Jean Moulin : le projet est piloté par la DG. Le maître d'œuvre devrait être choisi début juin. Début des GT mi juin jusqu'à la mi juillet. Puis consultation des entreprises pour un début des travaux début octobre. Ceux ci devraient durer 6 mois environ ce qui situe le déménagement vers la fin du premier trimestre 2018.

⇒ M. Merle nous fait part de la réorganisation des membres du comité pour la partie Direction à partir de septembre, suite au départs de l'AP Elodie Fargeau et de Jean Marc Aouadj. C'est Mme Leray Beris qui reprendra le flambeau.

⇒ Une formation de trois jours est prévue en fin d'année pour les AP. Une formation est également prévue pour les autres membres (3 jours) début 2018.

Fin de la séance à 13.30

Vos représentantes CGT au CHSCT :

Mme BOUZOUINA Celocia, ESI d'Orléans, secrétaire du CHSCT

Mme DOREAU Sylvaine, ESI d'Orléans

NOTRE SITE : <http://www.dgfip.cgt.fr/781/>

NOUS CONTACTER : cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr